

30.08.2018 - 12:31 Uhr

Le budget 2019 pour la coopération au développement est insuffisant / Le budget augmente pour l'armée au détriment des pays pauvres

Luzern (ots) -

Aujourd'hui, le Conseil fédéral a annoncé le budget 2019. Et une nouvelle fois, il prévoit un excédent conséquent de 1,3 milliard de francs. Alors qu'il augmente les dépenses pour la défense de près de 10%, il renonce à une augmentation significative, pourtant nécessaire en matière de coopération au développement. C'est une violation de la tradition humanitaire de la Suisse et porte atteinte aux intérêts du pays à long terme.

Le Conseil fédéral prévoit un développement positif de l'économie et des finances fédérales dans le budget 2019 et le plan financier 2020-2022. Et cependant, il ne prend pas au sérieux les lignes directrices de sa propre politique de développement tirées du Message sur la coopération internationale (CI) 2017-2020. Déjà dans le programme de stabilisation 2017-2019, la coopération internationale supportait à elle seule 25 % des réductions. Si le budget n'est pas notablement augmenté ces prochaines années, la mise en oeuvre du Message CI 2017-2020 n'est tout simplement pas possible. Autrement dit: La Suisse prévoit des excédents au détriment des plus pauvres.

Le changement climatique exige que plus de moyens soient alloués à la coopération internationale, pas moins.

Les défis sont immenses: le changement climatique crée une nouvelle pauvreté et réduit à néant les efforts et progrès déjà accomplis en matière de lutte contre la pauvreté. Plus de 71 millions de personnes dans le monde fuient des conflits, la violence ou les violations des droits de l'homme. Et chaque année, plus de 20 millions de personnes de par le monde sont déplacées à cause des conditions climatiques et météorologiques. Au total, près de 130 millions de personnes dépendent de l'aide humanitaire.

Dans une prise de position qui vient de paraître, « Huit propositions pour un agenda de développement durable », Caritas Suisse montre comment la Suisse peut assumer ses responsabilités dans ce contexte difficile:

- D'abord, le Conseil fédéral et le Parlement doivent oeuvrer à augmenter peu à peu le budget de la coopération au développement et faire en sorte qu'il atteigne un pour cent du produit national brut d'ici 2024. Une étape importante serait de respecter la recommandation de l'ONU et de parvenir au 0,7 pour cent en 2020.

- Deuxièmement, compte tenu de sa responsabilité en matière de réchauffement climatique, la Suisse doit soutenir les pays du Sud dans la protection du climat et l'adaptation au changement climatique en versant au moins un milliard de francs par an. Caritas demande au Conseil fédéral de mettre en place un plan permettant d'atteindre ce but au moyen de mécanismes de financement tenant compte du principe du pollueur-payeur.

La Suisse doit s'engager plus fermement, non seulement par solidarité et responsabilité envers les plus pauvres et défavorisés de la planète, mais également parce que c'est dans son intérêt économique et politique en matière de sécurité.

Pour de plus amples informations:

Patrik Berlinger, Caritas Suisse, responsable Politique de développement, pberlinger@caritas.ch, 079 842 87 93
Martin Flügél, Caritas Suisse, responsable Politique et affaires publiques, mfluegel@caritas.ch, 079 743 90 05

La prise de position de Caritas « Huit propositions pour un agenda de développement durable » peut être téléchargée sous le lien suivant : www.caritas.ch/positionspapier

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/10000088/100819237> abgerufen werden.